

3 - COORDONNER L'OFFRE ET APPUYER LES ACTEURS

3.1- Sensibiliser les acteurs aux problématiques de parentalité dans les lieux accueillant des enfants

PA 3.1.2 - ORGANISER DES JOURNÉES PARENTALITÉ TERRITORIALES À L'ÉCHELLE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON EN DIRECTION DES ACTEURS PROFESSIONNELS

DIAGNOSTIC

- Le bilan évaluatif du précédent Schéma des Services aux Familles indique que les actions conduites autour de l'information des partenaires et de la mise en place de temps d'échanges entre les acteurs locaux doivent être poursuivies. Cela passe notamment par l'organisation de nouvelles rencontres et/ou de séminaires Parentalité sur les territoires.
- Il s'agit également d'accompagner, voire de renouveler, les modes d'actions des acteurs de la parentalité en leur proposant des formations, des temps d'échange ou du soutien sur des thématiques spécifiques (relations école-parents par exemple). Ce renouvellement doit notamment permettre de rendre ces rencontres territoriales moins « descendantes » et de mettre à profit la diversité d'acteurs présents pour permettre l'échange de bonnes pratiques.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

- Il s'agit d'informer, de soutenir et de former les acteurs de la parentalité afin qu'ils puissent mieux accompagner, orienter et mobiliser les familles dans le cadre de la Stratégie nationale de soutien à la parentalité et du Schéma des Services aux Familles.
- Ces journées tiendront compte de la diversité des acteurs impliqués dans le champ de la parentalité et de la diversité des réalités territoriales.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ L'ensemble du territoire du Rhône (69) avec une attention particulière aux territoires ruraux

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Commission parentalité du Comité des services aux familles (CDSF)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ L'ensemble des professionnels œuvrant dans les champs de l'enfance, de la jeunesse ou de la famille
- ➔ Les représentants des collectivités locale

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Mise à disposition à titre gratuit d'une salle communale
- ➔ Financement des journées via le Fonds National Parentalité - Volet Animation de la Caf du Rhône

ACTION 1

- ➔ Proposer des journées Parentalité territoriales sur le territoire du Rhône : 2 journées à l'échelle de la Métropole de Lyon et 2 à l'échelle du Conseil Départemental du Rhône.

ACTION 2

- ➔ Projet de création d'une page réseau social de l'Udaf du Rhône et de la Métropole de Lyon.

ÉCHÉANCES

- ➔ 2021-2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- ➔ **Programmation de 4 journées Parentalité territoriales : 2 journées sur la Métropole de Lyon et 2 sur le Conseil Départemental du Rhône**
 - Mesure du taux de satisfaction en fin de réunion (administration d'un questionnaire).
 - Nombre de participants présents aux journées territoriales et diversité des profils et des territoires représentés
 - Nombre de dispositifs ou actions créés suite à ces réunions